

ARRETE DU MAIRE

N° 2023- 216

POLICE MUNICIPALE Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Débit de boissons _____ groupe

	Debit de bolissorisgroupe
Ai l'honneur de solliciter, conformément au	x dispositions de l'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000)
l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons t	The state of the s
A l'occasion de: OCYM prad Du 7/08/23 204	au 07/08/23 Deh 24/
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expressi	on de mes sentiments respectueux.
	Le
	ARRETE DU MAIRE
	ollectivités territoriales,
Article unique-(1) M. ANDRIEUX HEZVE, P. Dadeleine	résident de l'Association de la
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire d Du 0710812023 20600	
Al'occasion de Les Olympia	des aux arenes
A charge pour lui de se conformer à toutes le	es prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des
débits de boissons, et plus particulièrement	à la protection des mineurs.
DUBLIÉLE	Fait à Châteaurenard, le
	Eric CHAUVET
Ampliation sera adressée à : Madame la Sous-Préfète d'ARI F	

L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE LIEU DU DEBIT DE BOISSONS

Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD,

PSIG de CHATEAURENARD,